

MARTILLAC

infos

OCTOBRE 2008



SOMMAIRE

Le mot du maire



P. 2 ÉDITO

Abondance de biens ne nuit pas. Abondance d'informations non plus, c'est le signe d'événements inhabituels et la volonté de les faire partager.

P. 3-4 DÉCISIONS MUNICIPALES

P. 4-5 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Inscription sur les listes électorales
EDF Réseau Distribution face aux risques tempête

Vous avez ainsi été nombreux à participer le 14 septembre à la Maïade qui renouait avec la tradition de nos communes rurales. En plantant l'arbre de la liberté accompagné de 19 autres sujets, vos élus témoignaient de leur engagement à protéger et enrichir le cadre de vie de notre village.

P. 5 ENVIRONNEMENT

Nettoyons la nature

Le Forum des Associations rayonnait quant à lui du talent de ses animateurs. Ils illustraient par leur dynamisme et leur convivialité la reprise de leurs activités et l'émergence de nouveaux projets.

P. 6 TRAVAUX

Travaux d'été
Travaux Route du Stade
Voie calcaire Route de Tout-Vent
Réfection des douches du stade

C'est ainsi que l'Office Municipal des Sports des Loisirs et de la Culture va porter deux nouveaux ateliers culturels : une chorale qui a déjà trouvé ses repères et ses voix et une classe d'initiation à la musique, adaptée à des débutants, qui s'adressera dans un premier temps aux enfants.

Un esprit sain dans un corps sain : ce sera, pour tous ceux qu'inspire le relief accidenté de nos chemins, l'opportunité de se rassembler au sein de l'Union Cycliste de Martillac nouvellement créée.

P. 7 JEUNESSE et ÉDUCATION

Émile et Zime, CLSH, périscolaire et loisirs ados

La rentrée c'est le moment de se retrouver et de partager ses activités estivales. Cette année encore le CLSH a fait découvrir à nos « ados » les émotions et les jeux en eaux vives tandis que les plus jeunes ont construit au mois de juillet leur projet de développement durable très pédagogique et empreint d'un grand réalisme qui a fortement interpellé les adultes ; c'était aussi leur souhait.

P. 8-9 VIE DE VILLAGE /

10-11 VIE DES CLUBS

La Maïade des élus de Martillac
Repas de quartier
Secours Populaire Français
Club des Aînés Ruraux
Le Dojo Martillacais
Yoga à Martillac
L'U.S. Martillacaise
Le Tennis Club Martillacais
Association Sports Loisirs PRONTO / jumelage
MUSIQUE à Martillac !!!
Un club cycliste à Martillac

Mais pour tous, la rentrée c'est aussi la rentrée des classes. Elle aura cette année une saveur particulière. Nous vous convierons, le 14 novembre, pour fêter ses 10 ans, à dévoiler la plaque qui symbolisera par son nom, les « Mille Sources », les valeurs qu'une école apporte à ses enfants.

Bon automne à tous.

Jean CLAVERIE
Maire de Martillac
Vice-Président de la Communauté
de Communes de Montesquieu

P. 12 VIE DE VILLAGE - INFOS

La 10^{ème} édition des Scènes Buissonnières
ANNONCE : RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES
Un nom pour l'école
Calendrier des manifestations
État civil

Retrouvez toute l'information de Martillac

sur

www.martillac.fr

Les heures d'ouverture de la mairie

Lundi : de 8h00 à 12h00

Mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi : de 13h00 à 19h00

Judi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Samedi : de 9h00 à 12h00

Photo de couverture :

Cérémonie de la Maïade des élus de Martillac

E-mail : mairie-martillac@wanadoo.fr



Séance du 25 septembre 2008



Marianne
(salle du Conseil Municipal).

Validation des décisions de la Commission d'Appel d'Offres

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 30 juin.

Concernant le marché « Travaux de voirie route du Stade - partie basse », les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé :

- de retenir l'offre de : LES PIERRES DE FRONTENAC TP pour un montant de 30 376,36 € HT et option enrobé pour un montant de 6 960,00 € HT.
- Concernant le marché « Entretien et nettoyage des bâtiments communaux lots 1 et 2 », les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé :
- de retenir l'offre de l'entreprise AMALTHEE MAINTENANCE ENVIRONNEMENT pour un montant de 17 972,28 € TTC (lot 1) et 10 706,59 € TTC (lot 2). **Unanimité.**

Amortissement de frais d'études

Frais d'études pour la Charte Paysagère viticole (24 232 € TTC) à amortir par un jeu d'écritures comptables. **Unanimité.**

Recette exceptionnelle

Suite aux dégâts sur les vitreries de bâtiments communaux survenus en 2008, GROUPAMA a transmis un chèque pour couvrir les frais engagés par la commune. Recette exceptionnelle de 2 095,87 €. **Unanimité.**

Mise à disposition d'un agent

Un agent d'animation du service périscolaire titulaire du concours d'ATSEM est à la recherche d'un poste de cette qualification, une opportunité s'ouvrant à Saint-Selve, Monsieur le Maire a été saisi pour une demande de mise à disposition sur cette commune. **Unanimité.**

Modification du tableau des effectifs : ouverture de poste

Pour permettre à un agent du service petite enfance de bénéficier de sa promotion au titre de l'avancement de grade, et suivant l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de la Gironde, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs comme suit : ouverture d'un poste d'éducateur principal jeunes enfants. **Unanimité.**

Révision des tarifs de location de salles

Il s'agit d'arrondir les tarifs pratiqués sur la régie de location de salle, arrêtés lors du passage à l'euro et inchangés depuis cette date, et de les adapter si besoin.

>> Pour les Associations et Sociétés Martillacaises :

Samedi ou dimanche pour des manifestations à but lucratif : 45,00 € ;

Vin d'honneur : 40,00 € ;

Soirée : 60,00 € ;

Repas : 90,00 €.

>> Pour les Administrés de la commune :

Vin d'honneur : 60,00 € ;

Soirée : 95,00 € ;

Repas privé : 150,00 €.

>> Pour les Sociétés ou Associations hors communes :

Manifestations à but lucratif : 150,00 €.

Il sera demandé une caution de 150,00 € pour les locations de salles. **Unanimité.**

Opération pour compte de tiers : modification

En séance du 26 juin dernier, le Conseil Municipal avait donné son accord pour une opération pour compte de tiers relative à une intervention en urgence.

Le montant de cette intervention s'élevant à la somme de 956,80 € TTC, somme à recouvrer pour cette dépense, au prorata de liquidation établi par les parties. **Unanimité.**

Subventions aux associations 2008

Les dossiers de demandes ont été vus en commission solidarité - vie associative, pour un montant de 16 350,00 €. **Unanimité.**

Décisions Modificatives n°2

Ouverture de crédits en section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 14 755,00 €. **Unanimité.**

Désignation des Délégués du CNAS

Conformément à l'article L.191, L.225 du code électoral, la commune doit délibérer pour la désignation des délégués au Comité National de l'Action Sociale auquel les agents de la commune sont affiliés.

Collège des élus : Jean-Paul DUVAUCHELLE.

Collège des agents : Nathalie PARDIAC.

Unanimité.

Séance du 25 septembre 2008 (suite)

➔ Désignation des délégués intercommunaux

Suite à la dernière délibération prise en date du 26 juin dernier concernant les délégués intercommunaux du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement de la région de La Brède, et à la demande des services de la Préfecture, il convient de préciser les points suivants :

Les deux délégués titulaires sont M. Francis DELORT et M. Jean-Paul MERCADIE.

En outre le siège social de ce syndicat est maintenu à la Mairie de Saint Médard d'Eyrans.

Unanimité.

➔ Désignation du Coordinateur Sécurité Routière

A la demande des services de la Préfecture, Monsieur Jean-Marie BROSSIER, en qualité d'Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et des Travaux, est désigné comme Coordinateur Sécurité Routière.

Unanimité.

➔ Désignation d'un correspondant Tempête

Suite aux tempêtes de 1999 et 2007 et à la demande de Électricité Réseaux Distribution de France, la commune doit procéder à la nomination d'un correspondant tempête chargé de faire le lien et transmettre les renseignements nécessaires en cas de tempête. Est nommé : Francis DELORT (et en cas d'empêchement Jean-Marie BROSSIER).

Unanimité.

➔ Modification de la Commission Environnement : un membre supplémentaire

A la demande de l'intéressé et avec l'accord de l'élu en charge de la Commission, Monsieur Eric MELEIRO sera membre effectif de la Commission « Environnement ».

Unanimité.

➔ Élaboration du Plan Communal de Sauvegarde

Les dispositions de l'article 13 de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 ainsi que du décret du 13 septembre 2005, ont défini les modalités d'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde. Le PCS est l'outil opérationnel à la disposition du Maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile.

Par circulaire du 04 janvier 2006, la Préfecture a rappelé l'intérêt d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde.

La Commune a délibéré sur le principe de sa création afin de prévoir toutes mesures en cas d'alerte de la population.

Unanimité.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Inscriptions sur les listes électorales

Des citoyens de Nationalité Française

- 1/ L'inscription sur les listes électorales est **OBLIGATOIRE**.
- 2/ L'inscription sur les listes électorales est un acte **VOLONTAIRE**.
- 3/ La période d'inscription sur les listes électorales s'étend du 1^{er} septembre au 31 décembre 2008.
- 4/ Vous devez venir retirer un document en mairie qui devra être accompagné de pièces justificatives d'identité et de domicile.

- **Documents prouvant votre identité** : carte nationale d'identité en cours de validité, ou passeport en cours de validité, ou permis de conduire (uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité).

- **Justificatifs de domicile** : facture justifiant de votre domicile sur la commune à votre nom et datant de moins de 3 mois (électricité, gaz, téléphone fixe), ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e) pour la 5^{ème} fois et sans interruption au rôle des contributions directes communales (taxe d'habitation ou foncière).

Pour les cas particuliers, personne domiciliée chez un parent ou un tiers, personnes résidant à l'étranger, veuillez contacter le secrétariat de la mairie.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES À L'USAGE DES CITOYENS NON FRANÇAIS DE L'UNION EUROPÉENNE

>> Liste des États membres :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Les membres des pays de l'Union Européenne peuvent participer aux Élections des Membres du Parlement Européen et aux Élections Municipales. Ce sont deux listes distinctes, et l'inscription sur une liste ne vaut pas l'inscription sur l'autre, **IL FAUT FAIRE DEUX DEMANDES.**

La période d'inscription s'étend du 1^{er} septembre au 31 décembre 2008.

Pour cela il faut venir remplir un formulaire en mairie accompagné des pièces justificatives d'identité et de domicile suivantes :

> **Pour l'identité** : carte d'identité en cours de validité, ou passeport en cours de validité, ou carte de séjour en cours de validité.

> **Pour le domicile** : facture de gaz ou de téléphone fixe ou d'électricité datant de moins de 3 mois au nom de la personne, ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales (taxe d'habitation ou foncière).

EDF Gaz de France Distribution Gironde face aux risques tempête

EDF Gaz de France Distribution Gironde vient de mettre en place avec les municipalités un correspondant tempête.

Quel est son rôle :

Pendant la crise, il fait le lien entre la mairie et EDF Gaz de France Distribution Gironde.

Avec le Maire, il est le seul autorisé à joindre directement la cellule de crise EDF, ainsi que la cellule en sous-préfecture.

Il recense et qualifie les incidents en rédigeant des fiches diagnostic et les transmet à EDF. Il diffuse les recommandations d'EDF Gaz de France Distribution Gironde auprès des habitants, et fait remonter les situations à risque qui seront arbitrées par la cellule de crise. Il participe à l'élaboration rapide des premiers diagnostics des réseaux, grâce aux informations reçues des administrés. Il informe la population afin que dans les premières heures après les intempéries, celle-ci n'appelle pas EDF Gaz de France Distribution Gironde pour ne pas saturer les lignes téléphoniques.

Il assure la liaison avec la base travaux, il organise l'accompagnement des équipes d'intervention afin de faciliter l'intervention des équipes EDF sur les lieux d'incidents pour accélérer les dépannages.

Qui est votre correspondant tempête :

Francis Delort assure cette fonction et il est suppléé en cas de besoin par **Jean-Marie Brossier** (tél. mairie : 05 56 72 71 20). Dans le cadre d'intempéries (tempête) n'appellez donc pas EDF Gaz de France Distribution Gironde, mais votre correspondant c'est lui qui fera le lien.

Dispositif préalable relatif aux malades à haut risque vital :

Le malade à haut risque vital aura rempli un formulaire de demande d'information particulière en cas de coupure de courant. Ce document est disponible au centre d'EDF Gaz de France Distribution Gironde. La DDASS instruit la demande puis transmet sa décision à EDF qui dispose de huit jours pour effectuer les réparages du réseau et notifier au patient la prise en compte de sa demande.

L'élagage des arbres à proximité des lignes électriques est une affaire qui vous concerne, c'est un acte préventif indispensable.

EDF n'a ni le droit ni la vocation à intervenir chez les particuliers, mais a pour mission de veiller à ce que ces derniers respectent les normes de sécurité.

L'élagage des arbres est effectué en respectant une distance minimale supérieure à 3 mètres pour les lignes haute tension (ligne avec seulement 3 fils) et 1 mètre pour ligne basse tension en fils nus (ligne avec au moins 4 fils ou câble torsadé).

Chaque propriétaire ou locataire ou exploitant de domaine est responsable de la maîtrise sur son terrain. En cas de chute d'un arbre sur une ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, en tant que gardien de l'arbre est présumé responsable des dommages causés à la ligne (art. 1384 alinéa 1^{er} du Code Civil).

Tout propriétaire qui souhaite réaliser lui-même des travaux situés à proximité des lignes électriques doit impérativement se rapprocher d'EDF pour connaître la procédure d'exécution de travaux (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).

Que faire pendant une tempête :

- **Ne jamais toucher** aux lignes électriques tombées à terre ou arrachées ;
 - **Ne pas essayer** de dégager un objet emmêlé dans une ligne électrique ou accroché à celle-ci ;
 - **Débrancher** les appareils électriques et antennes de télévision ;
 - **Utiliser des appareils à piles** (radios) pour rester informé ;
 - **Couper le disjoncteur** de votre habitation, ne pas ouvrir le congélateur ;
- Si vous utilisez un groupe électrogène personnel :**
- > Assurez-vous que vous l'utilisez en toute sécurité, conformément aux instructions du constructeur ;
 - > Veillez à couper votre disjoncteur afin d'éviter de mettre sous tension le réseau et mettre ainsi en danger les intervenants d'EDF.

Environnement

NETTOYONS LA NATURE

Le rendez-vous était donné samedi 28 septembre à 8h30 pour des bénévoles qui se sont levés tôt et qui ont participé pour la 10^{ème} année à l'opération nationale de « Nettoyons la Nature ». Les abords des routes et les fossés de la commune débarrassés de leurs encombrants détritiques pourront être ainsi maintenus dans un bon état de propreté toute l'année.

Merci aux courageux lève-tôt.



Travaux d'été

Comme l'année précédente, les services techniques ont accueilli six jeunes de 16 à 18 ans de l'Association Frédéric Sevenne, encadrés par des éducateurs pour participer pendant trois semaines à des travaux d'entretien.

La priorité a porté sur des réfections de peinture : charpente, préau et chalet de l'école, volets du presbytère et du Secours Populaire ainsi que du porche d'accès au dojo.

Une aide a également été apportée à la réfection, par le service technique, des toitures des appentis de la cour de la Mairie.



Lancement des travaux Route du Stade



Une nouvelle tranche de travaux d'aménagement vient d'être lancée.

Dans le même esprit que les réalisations précédentes, le nouveau tronçon continuera la réfection de la route et des bas-côtés jusqu'au carrefour de l'avenue du Général de Gaulle, améliorant ainsi la sécurité et l'aspect environnemental.

Voie calcaire route de Tout-Vent

Dans le cadre du développement durable et pour permettre des déplacements sécurisés du centre-bourg vers les installations sportives, nous avons renouvelé la convention avec le propriétaire du Château LESPALU.

Afin de matérialiser ce cheminement sécurisé (piétons et cycles uniquement), en parallèle à la route départementale MARTILLAC - LA BRÈDE, la commune a procédé à l'aménagement de cette voie par un apport de calcaire d'une largeur d'un mètre afin de permettre les déplacements dans de meilleures conditions.

Parallèlement une étude est en cours sur la mise en place d'un dispositif sécurisé permettant de traverser la voie départementale au niveau du carrefour de la Route de la Solitude et de la Route du Stade.

Nous remercions Monsieur BOLLEAU, propriétaire du Château LESPALU, pour son aimable autorisation.



Réfection des douches du stade de football

Les douches viennent d'être dotées de nouvelles installations.

Outre le confort, l'accent a été mis sur les économies d'énergie par la mise en place de boutons poussoirs « presto » de nouvelle génération, diminuant la consommation de l'eau par l'obtention d'un mélange air/eau.



Multi-Accueil Émile et Zime

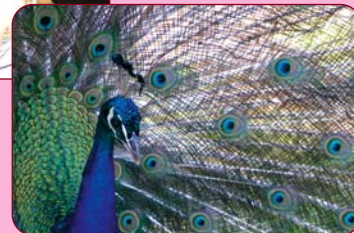
C'est la rentrée !!!

● La fête de fin d'année a été riche en émotion.

En effet, cette soirée a été marquée par les rires des enfants et quelques larmes des parents qui nous quittaient.

Les enfants ont d'ailleurs apprécié leur sortie à la **ferme exotique**.

Mi-juillet, les nouvelles familles ont pu découvrir la structure et commencer à se familiariser au nouvel environnement de leur enfant.



● Jusqu'en décembre, les enfants continueront de bénéficier des **contes de Madame Labadie** ; puis nous repartirons sur un autre projet.

● Nous vous rappelons que l'exposition itinérante « la ronde des comptines » de l'éveil culturel sera présente à Cadaujac du mardi 25 novembre au jeudi 04 décembre 2008. Les structures de la petite enfance de la Communauté de Communes de Montesquieu y ont participé en réalisant un module.

Les créneaux ouverts aux familles et le lieu précis vous seront communiqués ultérieurement.



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enfants et à leurs parents !

CLSH

Le Centre de Loisirs des 3/6 ans est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires (sauf Noël) de 8h à 18h.

Cet été

Sur le thème du **développement durable** un intervenant de la Communauté des Communes a sensibilisé les enfants à la préservation de la planète au travers d'activités et de sorties pédagogiques, en lien avec leur quotidien et leur environnement proche.



Vacances de Toussaint Ouvert du 27 octobre au 4 novembre

Les activités se feront autour du thème « HALLOWEEN ». Des balades et sorties au cinéma sont programmées.

Périscolaire

L'accueil périscolaire est ouvert tous les jours d'école de 7h30 à 8h35 le matin et de 16h30 à 19h00 le soir

L'accueil périscolaire a repris du service.

Cette année encore l'équipe d'animation a prévu plusieurs projets : spectacle d'Halloween, grands jeux d'animation, le journal, des Jeux Olympiques, carnaval, des expositions, de la musique, la boum de fin d'année...

L'École Multisports (EMS)

Située dans le cadre périscolaire, l'École Multisports a pour objectif d'amener les enfants à la découverte de plusieurs disciplines sportives.

Les activités se déroulent de 17h à 18h sur le plateau sportif de l'école et sont encadrées par un éducateur sportif.

Le premier cycle est consacré aux sports collectifs avec du baseball et du volley. Inscription auprès du service jeunesse et ou de l'éducateur sportif pendant l'accueil périscolaire du soir.



Loisirs Ados

Les activités de cet été ont permis aux jeunes Martillacais de découvrir des sports aquatiques ou en vogue, et de passer de belles journées en bord de mer.

Le séjour au Pays Basque a rassemblé 12 jeunes Martillacais filles et garçons pendant 5 jours, autour d'activités d'eaux vives et de sports de montagne.



Au programme VACANCES DE TOUSSAINT

Accro branches / cinéma bowling / équitation / jorky ball - Inscriptions à partir du 6 octobre auprès d'Isabelle APPRIOU par mail clsh-martillac@wanadoo.fr ou par tél. au 06 71 05 89 53

La Maïade des élus de Martillac

C'est sous un soleil radieux que les élus de MARTILLAC se sont pliés à la traditionnelle Maïade. Munis de leur pelle, les élus du Conseil Municipal ont opté pour une approche plus respectueuse du cadre de vie en choisissant non pas de couper des pins mais en plantant 19 Charmes ainsi qu'un Ginkgo Biloba.

Cette journée animée par la Band'à Léo fut propice aux présentations et aux échanges, dans un cadre festif et convivial, entre les administrés venus nombreux et les nouveaux élus de MARTILLAC.

Un moment agréable et gastronomique qui fut apprécié de tous...



Jacques DUBERN à l'honneur !

A l'occasion des festivités de la Maïade, le nouveau Conseil Municipal a décidé d'honorer le travail d'un ancien élu de MARTILLAC qui fut au service de la commune et de la population de 1971 à 2008.

Monsieur Jacques DUBERN s'est vu décerner la médaille « d'Honneur Régional Départemental et Communal au grade Or » pour les 37 années de mandats électoraux et son dévouement auprès de la commune.



Repas de quartier

Le 3 juillet, le quartier du **Vigneau de bas** a été particulièrement animé... Une centaine de personnes avaient répondu à l'invitation et tenu à participer à cette « première ».

Dans une ambiance détendue, chacun a pu lier connaissance et faire partager ses plats, grillades et boissons diverses...



Club des Aînés Ruraux

Comme chaque année, après l'été, le club reprend ses activités, non sans les avoir quittées puisqu'il les a mises en sommeil pendant l'absence bien méritée du chauffeur de la navette : Noël.

En juillet, le club a fêté :

les anniversaires des adhérents du premier semestre et les vacances d'été à la brasserie de Martillac. Les fidèles ont su manifester comme à leur accoutumée, une ambiance festive, une envie de vivre et un espoir de continuité.

Septembre, rentrée scolaire mais aussi rentrée du bénévolat.

Le forum des associations est un rassemblement méconnu de nos concitoyens mais qui apporte tant d'espoir aux bénévoles que nous sommes. C'est pourquoi, le Club des Aînés Ruraux Martillacais y participe.

A l'heure où j'écris cet article, le forum est en préparation. Lorsque vous lirez le journal vous constaterez que la présentation de notre association est le reflet de notre dynamisme.

« AÎNES RURAUX » quel terme barbare !!! Ne sommes nous pas les aînés de quelqu'un ? Apprenons à vieillir et à accepter les conseils d'autrui.

Le Club des Aînés Ruraux est ouvert à toute proposition concernant les associations de notre commune.

C'est ainsi que des rendez-vous inter-générationnels (Gala - CLSH, Gymnastique Volontaire de Martillac, en partenariat avec la CRAMA) sont inscrits au calendrier (fête des vendanges, arbre de Noël, galette des rois, chandeleur, carnaval, prévention des chutes et autres...).

Couture, crochet, broderie, papeterie, cuisine (pourquoi pas) sont des sujets qui peuvent être « enseignés » dans nos rendez-vous quotidiens.

Le club bénéficiant des avantages de la Fédération des Aînés Ruraux de la Gironde propose à ses adhérents pour **10 € uniquement, un spectacle grandiose et un goûter digne de ce nom à l'occasion des 30 ANS de cette dite association le mardi 25 ou le mercredi 26 novembre 2008 à BORDEAUX LAC, dans la salle de la Taverne.**

Pour tous renseignements : Katherine Delwaille Présidente du Club des Aînés Ruraux de Martillac mais également Secrétaire Générale de la Fédération des Aînés Ruraux de la Gironde, responsable de la commission «communication».

C'est avec beaucoup d'espoir de longévité, que je demande, au nom des adhérents actuels, aux retraités, aux administrés de Martillac, (il n'y a pas de limite d'âge dans nos statuts) une future adhésion au Club des Aînés Ruraux de Martillac.

Renseignements : Katherine Delwaille
05 56 30 98 13 / 06 10 40 68 69
Nicolasdelwaille@wanadoo.fr



Le Secours Populaire Français comité des Graves

Les bénévoles ont repris leurs activités au service des plus démunis. Afin de se faire mieux connaître et de recruter éventuellement de nouveaux bénévoles, ils participent aux forums des associations notamment celui de Martillac.

Comme chaque année, nous serons présents pour assurer un accueil **tous les mardis de 17 h à 19 h au foyer communal de Léognan et pour l'épicerie sociale les jeudis de 15 h à 18 h.**

Nous vous rappelons les horaires de notre vestiaire de la solidarité route de l'Hirondelle à Martillac : **les lundis, mercredis de 14 h à 16 h30, les vendredis de 9 h30 à 12 h et 1^{er} samedi de chaque mois de 14 h à 18 h.** Ce vestiaire est ouvert à tous autant pour les dépôts que pour les achats.

Nous vous demandons instamment de ne rien déposer devant le local pendant la fermeture des locaux.

Grâce à une subvention de la Communauté de Communes, nous disposons désormais d'un véhicule aux couleurs du Secours Populaire Français qui nous sera très utile lors des différentes manifestations auxquelles nous participons, telles les bric-à-brac, les braderies. Il nous aidera aussi à nous rapprocher des populations éloignées du canton.

Dans les prochains jours, nous tiendrons un stand de restauration et de bric-à-brac lors de la fête des vendanges à Léognan.

Pour tous renseignements sur notre comité, un n° de tél : **05 56 64 74 65**



LE DOJO MARTILLACAIS

Après 7 années d'existence, le **Dojo Martillacais** continue son bonhomme de chemin avec en prime un 100 % de réussite au passage du grade de ceinture noire Mushin Ryu.

En effet, après le succès de son unique candidat Armand Césarion en juin 2007, Romain Viard et Rémy Sarrazin sont venus dernièrement compléter la liste des 1^{er} dan du dojo, en proposant une prestation sans faute.

C'est sur ce bilan positif que s'est terminée la saison 2008 avec une démonstration de ju-jutsu offerte par toutes les catégories de pratiquants et la traditionnelle remise de ceinture aux petits et grands.

La saison 2008/2009 arrive donc à grands pas et le dojo martillacais espère le même engouement pour le ju jutsu, comme par le passé. La saison a commencé officiellement le 5 septembre, le temps de digérer la rentrée des classes pour les plus jeunes ou la reprise du travail pour les plus âgés.

Pour ceux qui seraient tentés de satisfaire leur curiosité, voire venir nous rejoindre sur le tatami, nous vous attendons donc au dojo, situé dans l'ancienne école maternelle de MARTILLAC (derrière la mairie).

Rappelons que notre discipline, source historique de la plupart des arts martiaux japonais pratiqués aujourd'hui comme le judo ou l'aikido, est un art martial complet offrant une grande diversité technique, utilisant les percussions poing/pied, les projections ou les clés. Il est notamment utilisé dans le cadre de l'apprentissage de techniques de self-défense.

La Présidente, Mme ROCACHER

HORAIRES (mardi et vendredi)

Cours des petits (6/10 ans) : 18 h à 19 h
Cours des moyens : 19 h à 20 h
Ados et adultes : 20 h à 21h30

Lieu : ancienne école maternelle
centre bourg de Martillac

Club de ju-jutsu

Tél. 05 56 72 24 58 - Port. 06 70 96 66 05

E-mail : dojo.martillacais@club-internet.fr



YOGA à MARTILLAC

Dès la rentrée prochaine, des cours de yoga seront proposés le **lundi de 10h00 à 11h30** et le **jeudi de 18h30 à 20h00** en **Salle Culturelle** derrière la Mairie.

Les cours seront assurés par un professeur formé à l'École Française de Yoga rue Aubriot à Paris (IV^e), puis au sein du réseau du Krishnamacharya Healing and Yoga Fondation de Madras.

Renseignements au **06 08 50 76 50**



U.S. Martillacaise

Depuis sa création en 1937, l'U.S. Martillacaise a été un lien social important pour le village. A l'heure actuelle de nombreuses familles s'installent sur la commune, nous devons continuer à être un lieu d'animation et d'échange.

En effet, nous organisons, tout le long de l'année, des manifestations ludiques : lotos, soirées dansantes, réveillon... et des manifestations plus tournées sur le sport : tournois de jeunes avec réception d'équipes étrangères, déplacements en France ou à l'étranger pour participer à des tournois.

Pour autant, la mission sportive reste prioritaire. Le club, par son école de football éduque les jeunes dès 5 ans. De l'initiation (5/6 ans) à la compétition (18 ans), les jeunes peuvent pratiquer leur sport favori. Avec ses installations de qualité et ses éducateurs compétents, l'USM a les moyens d'aider votre enfant à acquérir les bases techniques et les valeurs morales nécessaires à la pratique du football.

L'U.S. Martillac sera heureuse de vous recevoir pendant ces soirées festives. Vous pouvez vous engager à nos côtés pour aider l'association (éducateurs, dirigeants ou joueurs). En fin d'année des jeunes et des dirigeants passeront chez vous pour vendre le calendrier aux couleurs de leur club.

A partir de septembre, en allant sur notre site : us-martillac.footeo.com vous aurez les informations sur la vie du club.



TENNIS

Le 28 juin, les courts du TCM ont constitué le théâtre de la clôture de la saison tennistique, avec les finales du tournoi interne sponsorisé cette année par les producteurs de muguet de Martillac.

Dès le matin, grâce à une parfaite organisation coordonnée par Christophe COURBES et Daniel BLAUDEZ, des mini-rencontres opposant des équipes constituées de parents et d'enfants se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse mais toujours passionnée. Ces oppositions sans enjeu, mais néanmoins acharnées, ont ravi tous les participants qui se sont affrontés dans le meilleur état d'esprit.

A l'issue de ces fougueuses confrontations, les concurrents ont pu se retrouver autour d'un pique-nique, à l'ombre rafraîchissante des chênes bordant la Plaine des Sports.

Les finales se sont déroulées dans l'après-midi, sous une chaleur lourde, devant des spectateurs enthousiastes. Pour la deuxième année consécutive, dans la catégorie simple hommes, Daniel BACARIA (15/5) a dû céder une nouvelle fois face à la technique, la maîtrise et l'expérience de Patrice IMBERT (15/3), toujours aussi irrésistible.

En présence du Maire, qui a remis aux jeunes compétiteurs les coupes offertes par la municipalité, Joël BOULANGER a procédé à la distribution des récompenses aux enfants de l'école de tennis et des prix aux participants des différentes épreuves.

Enfin, un punch réparateur a rassemblé les concurrents et les organisateurs de ce tournoi ainsi que leur famille, avant le traditionnel repas concocté par les membres du bureau.

Tous les remerciements des membres du TCM à : Jacques DUBERN, Louis et Jean-Louis GOMEZ, Pierre GUILLOT, Michel LABOUHUME, Alain MOURISSET.



Association Sports Loisirs

La saison 2007/2008 s'est bien passée. Pour les récompenser de leur participation active, les enfants ont reçu des petits sacs de sport lors du goûter début juillet.

Pour la deuxième année consécutive, notre association a participé aux Scènes Buissonnières en présentant des spectacles de danse et de gymnastique.



PRONTO / JUMELAGE

A l'occasion d'un séjour en Toscane, des Martillacais ont été reçus par la municipalité de Bibbona.

L'accueil a été chaleureux, malgré la charge supplémentaire de l'équipe qui, pendant l'été voit sensiblement augmenter sa population qui passe de 4 000 à 40 000 habitants.

Nous rappelons que l'association « PRONTO » a mis à votre disposition à la mairie une documentation sur le « tourisme à Bibbona et dans ses environs » dans laquelle vous pourrez trouver tous les renseignements pratiques pour vous y rendre.



Chante avec Martillac !

Une chorale est née dans notre village, forte déjà d'une quinzaine de participants qui ont pu rencontrer, dans une ambiance bon enfant, leur Chef de Choeur Arnaud MARTIN, lors du Forum des Associations le 6 septembre.

Les répétitions auront lieu le mercredi de 18h30 à 20h à la Salle Polyvalente de Martillac.

Le tarif est de 90 € par an, avec possibilité de paiement en 3 fois.

Les percussions à Martillac !

A partir d'octobre, ouverture :

- **d'une classe de percussions classiques**

Pour adultes et enfants à partir de 7 ans. Technique instrumentale sur instruments à peaux et claviers (xylophone, vibraphone) avec apprentissage de solfège intégré. Tarif : 150 € par trimestre pour un cours particulier d'1/2 heure par semaine

- **d'ateliers d'initiation à la musique**

Selon la méthode PERCUSTRA adaptée à des débutants à partir de 6 ans. Cours collectifs en petits groupes d'une durée de 45 mn. Jours et horaires à déterminer selon les disponibilités des inscrits. Possibilité d'intégration dans les activités périscolaires.

Les personnes intéressées par ces pratiques musicales peuvent prendre contact avec D. BERRUYER

au 05 56 72 76 61
ou au 06 68 98 59 65



Un club cycliste à Martillac

Embouteillages, pollution, bruit, coût astronomique du carburant, maladies liées au stress et à la sédentarité, etc, sont le lourd tribut à payer à notre mode de vie moderne. Dans ce contexte, quoi de plus rafraîchissant, que d'imaginer une ballade à vélo avec un groupe d'amis sur une route de campagne, de retrouver la nature à une vitesse où il est possible de l'appréhender.

Fort de son demi cheval vapeur, et grâce à cet engin merveilleux qu'est le vélo, le cycliste est capable de se déplacer cinq fois plus rapidement que le piéton ; il peut ainsi, outre la balade du dimanche matin, envisager des déplacements entre domicile et lieu de travail, dont la distance moyenne implique une activité physique quotidienne correspondant à celle recommandée par l'OMS.

La commune de MARTILLAC se déploie sur un territoire de plus de 17 km², exceptionnelle par la réputation de son vignoble situé en plein cœur des graves, exceptionnelle aussi par l'étendue de ses forêts de pins et la fréquentation automobile relativement faible de son réseau routier.

Les cyclistes de l'agglomération Bordelaise ne s'y trompent d'ailleurs pas. Le mardi et le jeudi de chaque semaine, quelle que soit la météo, rendez vous est pris devant l'entrée de la technopole, pour des randonnées de 80 km, associant des participants de tous âges, de tous niveaux, du cyclotouriste anonyme au coureur professionnel.

MARTILLAC est ainsi devenu un haut lieu du cyclisme girondin, sans curieusement, que ce village important de 2 200 habitants ne dispose de son propre club. Cette anomalie est désormais rectifiée avec la création de UC MARTILLAC.

Fondée en février 2008 grâce au soutien du maire Mr Claverie, cette association a pour but la pratique du cyclo-sport, en s'attachant à développer chez ses adhérents des qualités physiques, intellectuelles, mentales et éthiques propices à un épanouissement tant personnel que social ou professionnel. Elle s'efforce notamment de :

- Communiquer aux plus jeunes, le sens de l'effort et l'esprit d'équipe ;
- Améliorer la compréhension de la biomécanique et de la physiologie humaines ;
- favoriser la mise en oeuvre de « Bonnes Pratiques de Cyclisme » ;
- collaborer avec les organismes d'affiliation et les autorités publiques, aux actions de sensibilisation en matière d'hygiène et de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Le club a choisi de s'affilier à l'Ufolep - site internet :

ufolep33.free.fr

La devise de l'association est :

« exigence envers soi-même, tolérance envers autrui ».

Renseignements : Pierre GONFRIER, Président : 06 88 21 64 03
Benoît DUROU : Vice-Président : 06 87 83 41 80

Victoire de Denis BONGRAND à Salleboeuf





UN NOM POUR L'ÉCOLE

Comité des fêtes de Martillac

C'est la reprise pour tous y compris pour le comité des fêtes qui vous attend cette année pour de nombreuses et nouvelles activités dont vous trouverez le détail sur le calendrier de programmation des festivités martillacaises : loto, balade en vélo, soirée cabaret, vide grenier, marché aux produits régionaux, exposition, bref un cocktail d'activités qui devraient satisfaire une majorité de nos fidèles supporters.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une bonne reprise et vous attend pour le prochain loto le samedi 08 novembre.

La cérémonie qui dévoilera le nom « ÉCOLE DES MILLE SOURCES » aura lieu le **vendredi 14 novembre à 18h30**. Rendez-vous est donné à l'École pour les enfants scolarisés, les anciens élèves, les parents, les grands-parents pour cette cérémonie animée et conviviale au cours de laquelle sera présentée la plaque comportant le nom de l'école.

ANNONCE

La Municipalité souhaite renouveler le Conseil Municipal Jeunes.



Votre enfant est scolarisé en CE2, CM1, CM2, 6°, 5°, 4°, 3°. Il est électeur et /ou candidat à l'élection du CMJ. Ce conseil est réparti en deux commissions : l'une est composée d'enfants de l'école primaire, l'autre de collégiens. Le mandat est d'une durée de deux ans.

Le CMJ se réunit une fois par an sous la présidence de Monsieur Le Maire ; les commissions se réunissent mensuellement, encadrées par les membres de la commission Jeunesse et des parents.

Le CMJ élaborera et réalisera des projets en matière de culture, environnement, solidarité, sport.

Si votre enfant souhaite être candidat, nous vous demandons de bien vouloir faire parvenir la fiche remplie à la mairie avant le 17 octobre 2008.

Pour tout renseignement : 05 56 72 71 20 ou mairie-martillac@wanadoo.fr

10^{ème} édition des Scènes Buissonnières à Martillac

Les compagnies théâtrales et musicales des Scènes Buissonnières ont investi le cœur du bourg de MARTILLAC les 4 et 5 juillet dernier.

Le public venu nombreux comme à son habitude s'est plu à découvrir et à arpenter les places, jardins et rues de MARTILLAC devenus décor « naturel » pour les spectacles.

Un grand merci aux organisateurs des Scènes Buissonnières ainsi qu'aux associations Martillacaises qui ont ensemble joué le jeu pour le succès de cette manifestation.



Calendrier des manifestations

Date	Manifestation	Organisateur
Dimanche 12 oct	Concours Agility	CABO
10,11,12 oct	Lire en Fête - Martillac	Bibliothèque
Samedi 18 oct	Loto	Foot
Mercredi 29 oct	Journée démonstration « bien être » - Salle des fêtes	Aînés Ruraux
Du 6 au 9 nov	Voyage en Cantabrie « Les Pics d'Europe »	Aînés Ruraux
Samedi 08 nov	Loto	Comité des Fêtes
Vendredi 14 nov	UN NOM POUR L'ÉCOLE DE MARTILLAC 10 ans du groupe scolaire - A 18h30	Accent Graves, école municipalité
Vendredi 21 nov	« Boeuf » - Brasserie des Sports	Municipalité, OMSLC
Mardi 25 nov et mercredi 26 nov	30 ans de la Fédération des Aînés Ruraux - Spectacle de music hall + lunch à la Taverne (adhérent : 10 euros)	Aînés Ruraux
Jeudi 4 déc	Concours de Scrabble à St-Magne	Aînés Ruraux
Samedi 6 déc	Loto	Foot
Lundi 8 déc	Les Princes de l'Opérette à St-Loubès - Prix : 30 euros	Aînés Ruraux
Vendredi 12 déc	Journée démonstration « Proconfort » à la Carpe aux miroirs à Saucats	Aînés Ruraux
Samedi 13 déc	Noël	Secours Populaire
Mercredi 17 déc	Repas de fin d'année - Salle culturelle	Secours Populaire
Samedi 20 déc	Loto	Société des Fêtes
Mercredi 31 déc	Réveillons du Nouvel An	Foot
Samedi 10 janv	Fête	Secours Populaire
Samedi 24 janv	Loto	Société des Fêtes
30 janv au 1 ^{er} fev	Week-end neige	Société des Fêtes

ETAT CIVIL

Ils sont nés

09/07/2008 Diégo DE CARVALHO
11/08/2008 Paul BÉNÉJAT

Ils se sont mariés

05/07/2008 Lionel CANTIN et Muriel PACHNOPOULOS
12/07/2008 Thierry MERLIN et Isabelle DE SOUSA CLÉMENTE
23/08/2008 Éric POHIER et Chrystelle QUENTIN
06/09/2008 Nicolas GOURDON et Florence DUMÉE

Ils nous ont quittés

09/07/2008 Jean REINHARD
11/07/2008 Jeanne DEMONS veuve GIPOULOU
31/07/2008 Fernande LATASTE



www.martillac.fr

